

Réf: Dossier N° 007702

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ADALLO BTP »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE TERMINUS 81-82 AU SEIN  
DU CENTRE COMMERCIAL, LOT 78, ILOT 36

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29/04/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 17/05/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ADALLO BTP »

Objet : ELECTRICITE GENERALE IMMOBILIERENTRETIEN PARCS ET JARDINS. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (200) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE TERMINUS 81-82 AU SEIN DU CENTRE COMMERCIAL, LOT 78, ILOT 36

Dirigeant(s) : M ALLO AKAYI DESIRE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-02792 du 13/07/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°16913/GTCA/RC/2021 du 13/07/2021

